



Table des matières

1- Mise en contexte.....	3
2- Présentation de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO).....	3
2.1- Notre mission.....	3
2.2- Nos objectifs.....	3
2.3- Nos membres.....	3
2.4- Approche.....	4
Accompagnement, soutien à intégration.....	5
Rencontres thématiques (café-rencontre).....	5
Ateliers de francisation.....	6
Placements en garderie subventionnée.....	6
Ateliers/formations sur les modèles et comportements égalitaires entre les femmes et les hommes.....	6
3- Priorités d'action en matière de rapports égalitaires et de lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes.....	8
3.1- Recommandations.....	8
4- Priorités d'action en matière de mixité en formation ainsi qu'en emploi et en matière d'équité économique.....	10
4.1- Recommandations.....	10
Emploi et entrepreneuriat.....	10
Embauche et intégration.....	11
Formation.....	11
5- Priorités d'action en matière de conciliation famille-travail.....	12
5.1- Recommandations.....	12
Conclusion.....	13

1- Mise en contexte

L'AFIO dépose ce mémoire dans le cadre de la démarche de consultation *Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes* du Secrétariat à la condition féminine.

Le 2 octobre dernier, l'AFIO a eu le plaisir de rencontrer la ministre Stéphanie Vallée pour lui parler de son réalisations et défis dans la réalisation de soutenir les femmes immigrantes dans leur processus d'intégration. C'est à l'occasion de cette rencontre que la ministre à inviter l'AFIO a donner son avis dans le cadre de la présente consultation. C'est donc avec enthousiasme que l'AFIO répond à cette invitation.

2- Présentation de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)

2.1- Notre mission

Favoriser l'intégration sociale, culturelle et économique des femmes immigrantes et de leur famille dans la société d'accueil.

2.2- Nos objectifs

- Offrir des services d'information, de référence, d'accompagnement et de soutien psychosocial
- Organiser des activités aidant à briser l'isolement des femmes immigrantes
- Favoriser le rapprochement interculturel par le partenariat
- Sensibiliser la société aux réalités des femmes immigrantes

2.3- Nos membres

L'AFIO compte 460 femmes membres en provenance de plusieurs régions du monde principalement d'Amérique latine, d'Afrique subsaharienne et du Maghreb. Ces provenances peuvent varier d'une année à l'autre selon la vague de l'immigration dans la région.

La plupart d'entre elles sont des professionnelles expérimentées dans divers domaines (enseignants, médecins, infirmières, etc.). 80% sont âgées entre 25 et 50 ans. Elles sont en majorité mariées et mères de plusieurs enfants en âge préscolaire et scolaire.

La plupart des demandes d'aide de ces femmes révèlent plusieurs défis auxquels elles font face et qui les maintiennent souvent en situation d'isolement : méconnaissance de la langue et des ressources du milieu; accès difficile aux services de santé et sociaux, manque d'information au sujet de leurs droits et obligations; absence de réseau social; conciliation difficile des responsabilités familiales avec des démarches d'insertion sur le marché du travail/ études; pauvreté; baisse d'estime de soi et de la confiance en soi.

2.4- Approche

Depuis plus de trente ans, l'AFIO est le principal organisme communautaire régional qui offre des services, spécifiques et variés aux femmes immigrantes et réfugiées.

S'inspirant de l'approche interculturelle et féministe, l'AFIO intervient auprès de femmes immigrantes d'origines diverses dans le respect de leurs valeurs et croyances tout en prenant position contre les violences sexistes et en faisant la promotion auprès d'elles des valeurs communes de la société d'accueil notamment l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'AFIO privilégie le travail en partenariat, et de ce fait, participe à différentes instances de concertation au niveau local, régional et provincial. Elle fait partie de plusieurs regroupements dont les principaux sont :

- La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI). Ce regroupement vise la défense des droits et la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec. Il compte 130 organismes œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut.
- Le Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ). Il vise à favoriser la concertation entre les femmes immigrées et racisées du Québec, la recherche, la recherche-action, le partage des connaissances et des pratiques, la formation, le développement d'une analyse propre et la définition de revendications prioritaires pour les femmes immigrées et racisées du Québec ainsi que la mobilisation autour d'enjeux communs et de toute activité favorisant l'autonomie et l'égalité de ces femmes.
- L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR). Ce regroupement régional lutte contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes. Par ses actions, AGIR essaie de mettre en œuvre des conditions facilitant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau des différentes sphères de la société.

Son implication dans son milieu lui permet de joindre ses efforts à ceux d'autres organismes pour définir des stratégies en vue d'une meilleure intégration des femmes immigrantes nouvellement arrivées en Outaouais.

L'AFIO reçoit un financement à la mission du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, par l'entremise du Centre intégré des services de santé et services sociaux (CISSS) de l'Outaouais, dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Un financement à la mission lui est octroyé aussi par Centraide Outaouais à travers le *Fonds communautaire*. Mais la partie substantielle de son financement, octroyé par entente de service, provient du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec (MIDI) dans le cadre des programmes de *Francisation* et *Réussir l'intégration* (PRINT). La Ville de Gatineau, est un autre partenaire financier important dont la contribution prend essentiellement la forme de prêt gratuit de locaux. À cette liste s'ajoutent divers autres partenaires ponctuels tels le Secrétariat à la condition féminine (SCF), la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), les sœurs de la Charité d'Ottawa.

Les différentes activités réalisées par l'AFIO et financées dans le cadre de ces programmes sont importantes pour favoriser la pleine intégration des femmes immigrantes en Outaouais. Ces activités permettent aux femmes immigrantes de sortir de l'isolement en accédant aux informations et services pertinents afin de favoriser chez elles une plus grande autonomie dans leurs démarches d'intégration de manière à devenir des membres actifs de la société québécoise. Ces principales activités sont réparties dans les projets suivants :

Accompagnement, soutien à intégration

Des rencontres individuelles d'accueil, d'écoute, de référence, de soutien technique et de renseignement divers. En moyenne 500 femmes (nouveaux cas) sont reçues chaque année et 1200 rencontres de suivis sont effectuées.

Rencontres thématiques (café-rencontre)

Des séances d'information interactives portant sur des thèmes relatifs à l'intégration dans la société québécoise et des soirées d'échanges et de réseautage. De 2012 à 2015, 554 femmes ont assisté à 37 cafés-rencontres.

Séances d'information sur les premières démarches d'installation (PDI) (environ une fois par mois).

Information aux nouvelles arrivantes sur les démarches incontournables à réaliser pour faciliter leur installation et leur intégration sociale, économique et culturelle. De 2012 à 2015, 449 personnes nouvellement arrivées ont participé à ces séances.

Ateliers de francisation

Offert aux femmes immigrantes récemment arrivées et aux immigrantes de plus de cinq années de résidence ne parlant pas français et en situation de vulnérabilité. De 2012 à 2015, 9 sessions de 11 semaines ont eu lieu et 181 femmes y ont participé.

Placements en garderie subventionnée

Depuis 2010, un partenariat établi avec la Garderie Imagine (3 installations) permet d'aider des femmes immigrantes vulnérables à accéder plus facilement à un service de garde subventionné. 20 à 25 enfants en moyenne sont placés chaque année.

Ateliers/formations sur les modèles et comportements égalitaires entre les femmes et les hommes

Ateliers de sensibilisation visant à introduire la notion d'égalité entre les femmes et les hommes auprès des membres des communautés culturelles, des personnes issues de l'immigration et d'étudiants-es de niveau secondaire. De 2012 à 2015, 49 ateliers/formations ont été offerts. 525 hommes et femmes issus des communautés culturelles, de l'immigration, 381 jeunes de niveau secondaire ainsi que 18 préadolescents d'un camp de jour y ont participé.

Les évaluations faites lors de ces différentes activités et le recueil de l'opinion des participantes sur les services offerts et leur implication à l'AFIO révèlent que les femmes immigrantes ont surtout besoin de sortir de l'isolement, notamment de pouvoir communiquer en français, connaître les ressources du milieu, avoir accès aux informations nécessaires pour leur intégration. Reconstruire un réseau social, concilier leurs responsabilités familiales (soins des enfants, travail domestique) avec leurs démarches d'intégration et accéder à un emploi valorisant représentent des défis importants.

Les activités de francisation, d'écoute, d'information et de référence, d'accompagnement personnalisé, de service d'halte-garderie, de séances d'information et de réseautage donnent des résultats positifs et contribuent à une meilleure insertion socioéconomique des femmes immigrantes. Ces interventions de l'AFIO sont reconnues par ses partenaires du milieu tels le Cégep de l'Outaouais (Service d'éducation des adultes), Service intégration travail Outaouais (SITO), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), comme étant essentielles dans le continuum de services offerts dans la région aux personnes immigrantes.

Cependant, ces actions sont encore insuffisantes pour permettre à une majorité de femmes immigrantes d'accéder à des services qui répondent à leurs besoins spécifiques et de se réaliser autant que les hommes immigrants ou les femmes natives du Québec.

Les femmes comme les hommes immigrants rencontrent des obstacles communs liés au processus d'immigration. Mais pour la plupart des femmes immigrantes, ces obstacles sont souvent accentués par d'autres, plus spécifiques. Ces obstacles proviennent des multiples facteurs et discriminations liés à leur parcours et à leur sexe.

L'isolement, la méconnaissance de la langue, la méconnaissance des ressources du milieu, l'accès difficile aux informations pertinentes pour leur intégration, l'absence de réseau social, la violence conjugale, la difficulté de concilier la famille et travail/études, l'accès difficile à un emploi valorisant sont les principaux obstacles auxquelles elles sont confrontées.

Les conséquences sur les femmes immigrantes sont la précarité économique, la difficulté d'accéder au marché du travail, la violence et l'exclusion sociale. Nous soutenons que le cumul de ces défis les défavorise et rend leur situation socioéconomique plus difficile que celle des hommes immigrants et des femmes natives du Québec.

Ce mémoire est soumis par l'AFIO en réponse à la démarche de consultation du Secrétariat à la condition féminine « Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes ». Il vise à partager notre réflexion sur ce qui pourrait être amélioré dans nos pratiques afin de favoriser une meilleure intégration des femmes immigrantes.

Bien que tous les enjeux cités dans le cahier de consultation sont réels et importants, la priorité a été mise sur ceux liés à l'intégrité et la sécurité des femmes, à l'emploi et la conciliation famille-travail/étude qui sont des problématiques pour lesquelles les femmes immigrantes demandent le plus de l'aide à l'AFIO.

3- Priorités d'action en matière de rapports égalitaires et de lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes

Certaines politiques d'immigration mises en place depuis 2012 violent les droits fondamentaux des femmes immigrantes. Ces politiques que nous pouvons qualifier de sexistes entraînent des violences spécifiques aux femmes dans leur parcours migratoire et les maintiennent dans des statuts précaires : ex : la résidence permanente conditionnelle viole les droits fondamentaux des femmes : le droit à la protection et le droit à une vie libre de violence.

Il existe aussi des politiques qui freinent l'intégration des femmes immigrantes et compromettent leur sécurité comme leur intégrité physique. Par exemple, en cas de plainte pour la violence conjugale, l'examen de la situation et la prise de décision qui établit la dérogation aux conditions de parrainage sont laissés à la discrétion d'un agent d'immigration.

En ce qui concerne les femmes demandeuses d'asile, la violence perpétrée à l'égard de ces femmes reste cachée à l'intérieur de la sphère privée par peur d'être déportée. Cela amène ces femmes à accepter des situations qui portent atteinte à leur dignité, à leur intégrité, et à leur sécurité.

Les données d'enquêtes populationnelles pour la région de l'Outaouais et les statistiques policières reflètent rarement l'étendue réelle du problème des violences conjugales et structurelles dont sont victimes ces femmes. Ces données étant générales, ces femmes sont sous-représentées, voire exclues de ces enquêtes.

Les femmes immigrantes ont un risque plus élevé d'être victimes de violence conjugale et subissent d'autres formes plus graves de violence que les femmes natives du Québec ou du Canada.

3.1- Recommandations

- Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes à la politique d'immigration ainsi qu'à la Loi sur l'immigration afin d'éliminer les discriminations systémiques ou violences structurelles vécues par les femmes immigrantes et les inégalités que celles-ci engendrent dans leur parcours.
- Appliquer des mesures sur l'analyse différenciée selon les sexes systématiquement aux programmes et projets de loi qui encadrent l'accueil et l'intégration de la population immigrante et des lois pour les demandeurs d'asile. S'assurer que des ressources adéquates soient spécifiquement dédiées aux programmes spécifiques.
- Financer les recherches et études sur la violence conjugale et familiale dans les communautés ethnoculturelles en Outaouais et dresser un portrait statistique.

- Qu'une sensibilisation plus large de la population sur les stéréotypes sexistes soit mise de l'avant, entre autres, grâce à : l'instauration d'un programme continu assortie d'ateliers de sensibilisation, de formation, de réflexion auprès des personnes immigrantes adultes et jeunes dans les écoles.
- Instaurer un programme de sensibilisation aux réalités des femmes immigrantes pour former les agents de changement
- Allouer un budget spécifique pour les accommodements raisonnables en contexte de violence conjugale et familiale qui doit tenir compte des besoins et des réalités vécues par les femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles. Ce souci d'accommodement est souhaitable afin d'éviter que ces femmes se retrouvent dans une situation où elles sont doublement « victimisées » par leur communauté et par la société d'accueil.
- Que les ministères et organismes qui interviennent auprès des communautés immigrantes soient tenus d'appliquer rigoureusement l'analyse différenciée selon les sexes dans l'élaboration de rapports et de produire et de diffuser des statistiques différenciées selon le sexe pour le cas de violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles.

4- Priorités d'action en matière de mixité en formation ainsi qu'en emploi et en matière d'équité économique

Sur le marché de l'emploi, les employeurs exigent de l'expérience canadienne. Cela constitue une pratique discriminatoire excluant les femmes immigrantes qui voient leur expérience professionnelle reniée sur le marché du travail. Renforçant ainsi la précarité économique des femmes immigrantes nouvellement arrivées. En outre, comme de nombreuses recherches l'ont déjà démontré, le travail constitue un élément clé dans l'intégration des individus dans d'autres sphères de la vie sociale et représente souvent le premier contact direct avec l'ensemble des structures qui chapeautent une société.

Ces discriminations systémiques (non-reconnaissance des diplômes, des acquis et des expériences et exigence de l'expérience canadienne,...) les obligent trop souvent à effectuer des formes de travail précaire, dévalorisé et invisible. Conséquences : les femmes immigrantes sont plus pauvres que les hommes immigrants et plus que les femmes natives du Québec. La situation est accentuée pour les femmes des minorités visibles. (MICC, 2010)

Elles ont accès plus difficilement à du financement et la plupart d'entre elles se concentrent dans le secteur des services, plus risqué et en moindre croissance. D'où un impact direct sur la taille et le développement de leurs entreprises (commerces informelles, épicerie de produits exotiques,...).

4.1- Recommandations

Emploi et entrepreneuriat

- Sensibiliser les populations des régions à l'apport économique, social et culturel des femmes issues de l'immigration;
- Améliorer les mécanismes et délais d'évaluation des diplômes par le MIDI;
- Améliorer les mécanismes et délais de reconnaissances des diplômes par les ordres professionnels;
- Assurer un accès équitable des femmes immigrantes aux mesures d'insertion en emploi en prenant par exemple en compte leurs contraintes familiales (ex. soins des enfants, travail domestique) et des mesures pour éliminer ces contraintes;
- Mettre sur pied des ateliers d'insertion en emploi pour les femmes immigrantes peu scolarisées.

Embauche et intégration

- Sensibiliser et former des organismes en employabilité de la région quant à la discrimination systémique (exigence de l'expérience canadienne et la non-reconnaissance des acquis/expériences) et l'égalité en l'emploi pour les femmes immigrantes;
- Favoriser les liens entre employeurs, femmes immigrantes et centres de formation afin de créer des ententes d'embauche pour les femmes qui réussissent une formation;
- Créer une ressource de soutien pour les femmes dans leur processus d'intégration et de maintien en emploi;
- Prendre des mesures favorisant l'employabilité, l'accès au crédit ou autre pour garantir des revenus suffisants aux femmes immigrantes leur permettant de vivre au-dessus du seuil de la pauvreté;
- Informer et sensibiliser les employeurs et les organismes en employabilité sur la réalité des femmes immigrantes;
- Mettre à la disposition des employeurs des outils facilitant l'embauche et l'intégration de femmes immigrantes (personne-ressource permettant d'avoir des réponses rapides aux questions, formations et cours de français écrit en entreprise, etc.);
- Mettre sur pied des programmes de stage, de jumelage, de mentorat ou de bénévolat avec des organismes ou des entreprises en lien avec les compétences des femmes immigrantes;
- Promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes immigrantes et développer des collaborations entre les organismes qui œuvrent dans ce domaine et celles spécialisées en immigration;
- Assurer le financement des organismes d'employabilité spécifiques pour les femmes. Ces derniers œuvrent avec succès à l'intégration des femmes sur le marché du travail en accompagnant ces dernières à surmonter les barrières spécifiquement féminines à l'emploi telles que la monoparentalité, le manque de scolarité, le double rôle familial/professionnel, les séquelles laissées par la violence conjugale et les actes criminels envers les femmes, etc.

Formation

- Enrichir l'offre de formation d'appoint et la rendre accessible (cours variés avec horaires flexibles);
- Prendre des mesures nécessaires pour que cette formation vise réellement à compléter le profil académique et non la «diplomation »;
- Promouvoir l'importance du réseau social dans l'obtention d'un emploi à la hauteur des compétences auprès des personnes immigrantes;
- Réaliser une étude auprès des employeurs de la région en lien avec leur perception des personnes immigrantes et les obstacles qui limitent leur embauche;
- Réaliser une étude sur la prospérité économique des femmes immigrantes de la région de l'Outaouais en consultant autant les hommes que les femmes afin de constater les différences entre les besoins et obstacles vécus selon les sexes dans la région.

5- Priorités d'action en matière de conciliation famille-travail

L'une des conditions importantes d'intégration et de maintien en emploi ainsi que de la réussite professionnelle chez les femmes, en général, est la capacité à concilier responsabilités familiales et professionnelles. Pour les femmes immigrantes, la rencontre de cette condition représente un défi supplémentaire au lot d'obstacles dus à l'immigration. En effet, dans plusieurs communautés culturelles dont sont issues un grand nombre d'immigrantes, les valeurs égalitaires entre les femmes et les hommes, en ce qui a trait notamment au partage du travail domestique, n'est pas une réalité. Ces femmes se retrouvent souvent à assumer la majeure partie du travail domestique (soins des enfants, tâches ménagères) ce qui limite leur accès aux activités et services d'intégration mis à leurs dispositions. Par exemple, des femmes immigrantes qui ont des enfants en âge préscolaires retardent souvent l'apprentissage du français lorsqu'elles n'ont pas accès à un service d'halte-garderie ou que celui-ci n'est pas facilement accessible. Pour mieux relever le double défi de l'emploi et de la famille, il convient de faire des efforts dans ce domaine.

5.1- Recommandations

- Assurer des services de garderie sur tous les lieux de formation pour les femmes immigrantes;
- Augmenter l'offre de places en garderie à coût abordable;
- Multiplier les haltes-garderies sur les lieux de services aux immigrants : francisation et autres activités;
- Réserver des places dans les garderies pour les familles immigrantes nouvellement arrivées;
- Développer des haltes-garderies communautaires;
- Appuyer l'organisation par les mères de tours de garde;
- Offrir une plus grande flexibilité dans les horaires des activités offertes aux femmes immigrantes (francisation, ateliers d'insertion en emploi).

Conclusion

Les recommandations proposées par l'AFIO sont importantes car elles renvoient aux besoins spécifiques des femmes immigrantes : réseau social, connaissance du français, connaissance des ressources du milieu, accès à l'information, soutien familial (service halte-garderie, accompagnement et soutien psychosocial pour difficultés d'ordre familial), accès à un emploi, etc.). Ces besoins sont souvent oubliés dans les solutions proposées pour favoriser leur intégration socioéconomique. Les politiques et programmes prennent malheureusement très peu en compte les difficultés spécifiques liées à leur sexe. Ils sont généralement conçus en fonction de l'axe économique (emploi) seulement et occultent l'axe social. Or, s'il est vrai que l'accès à l'emploi est la clé principale d'une intégration réussie, pour un nombre important de femmes immigrantes, cet accès est facilité lorsqu'elles reçoivent un soutien constant pour les obstacles particuliers qu'elles rencontrent tels les contraintes familiales. Nous souhaitons que les points partagés dans ce document vous aident à poursuivre votre réflexion afin d'aboutir à plus d'égalité entre les femmes et les hommes.